

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REUNION

COMMUNE de Sainte Rose

REGISTRE D'ENQUETE

Relatif à Instruction de la demande d'autorisation
environnementale présentée par la société TERALTA GRANULAT
BETON REUNION pour l'exploitation d'une carrière
de matériaux alluvionnaires avec installations annexes
implantés au lieu-dit "Les Orangers - Sainte Anne"
sur le territoire de la commune de Saint Benoit.

ENQUETE RELATIVE

A

Prescriptions de la demande d'autorisation environnementale
présentée par la société Téralta Granulat Beton Réunion
pour l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires
avec installations annexes implantées au lieu dit
"le moulin - Sainte Anne" sur le territoire de la commune de
Saint-Benoît.

En exécution de l'arrêté du 11 juillet 2018 de Monsieur le Préfet de la Région et du
Département de la Réunion, je soussigné, M. me M. C. GALLAND
ai ouvert, ce jour, le présent registre côté et paraphé, contenant 8 feuillets, pour recevoir
pendant une durée de _____ du 30 juillet 2018 au
31 août 2018 les observations du public

les Jeudi 9 août de 13 heures à 16 heures
les jeudi 16 août de 9 heures à 12 heures
les _____ de _____ heures à _____ heures
les _____ de _____ heures à _____ heures
les _____ de _____ heures à _____ heures

Sous signature du Maire comme notifié dans l'arrêté.

le commissaire enquêteur

la commission d'enquête

M. C. GALLAND

M. C. Galland

2

Première journée :

le 9 août de 13 heures à 16 heures

1 - Observations de M.

Personne ne s'est présentée le 9-8-2018.

le 16-8-2018 -

PEROT Mike (Directeur technique Carrière SAT) a visité et a consulté le dossier et de poser quelques questions à la Commissaire.

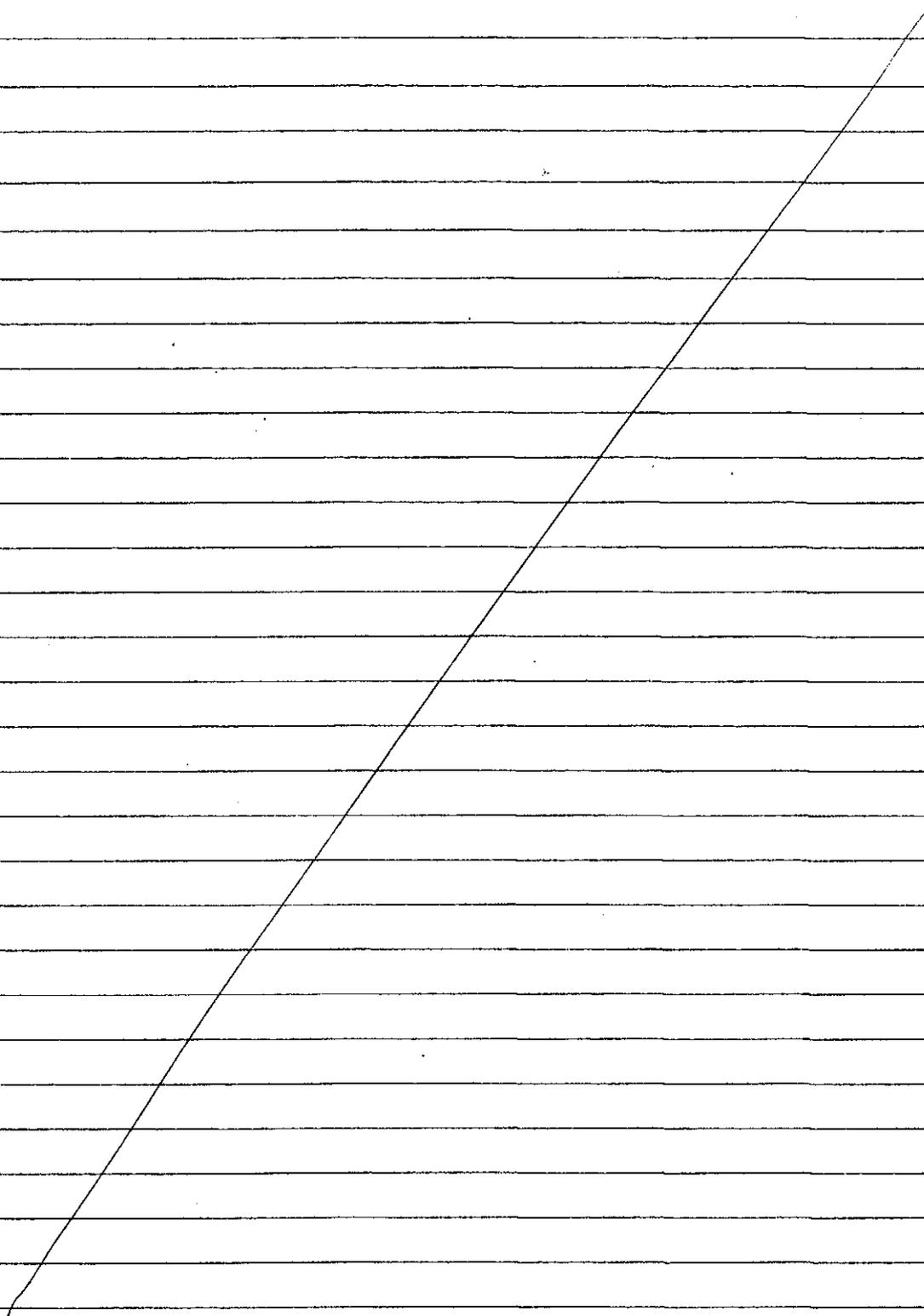
Mr Perot dit que ce questionnaire s'est écrit par une autre personne de la carrière SAT qui remonte à J-Benoit le 16-8-2018 après-midi ou le 31-8-2018.

Je suis pour le projet car je pense que ça va apporter du travail. En espérant qu'il n'oublie pas les jeunes du secteur.

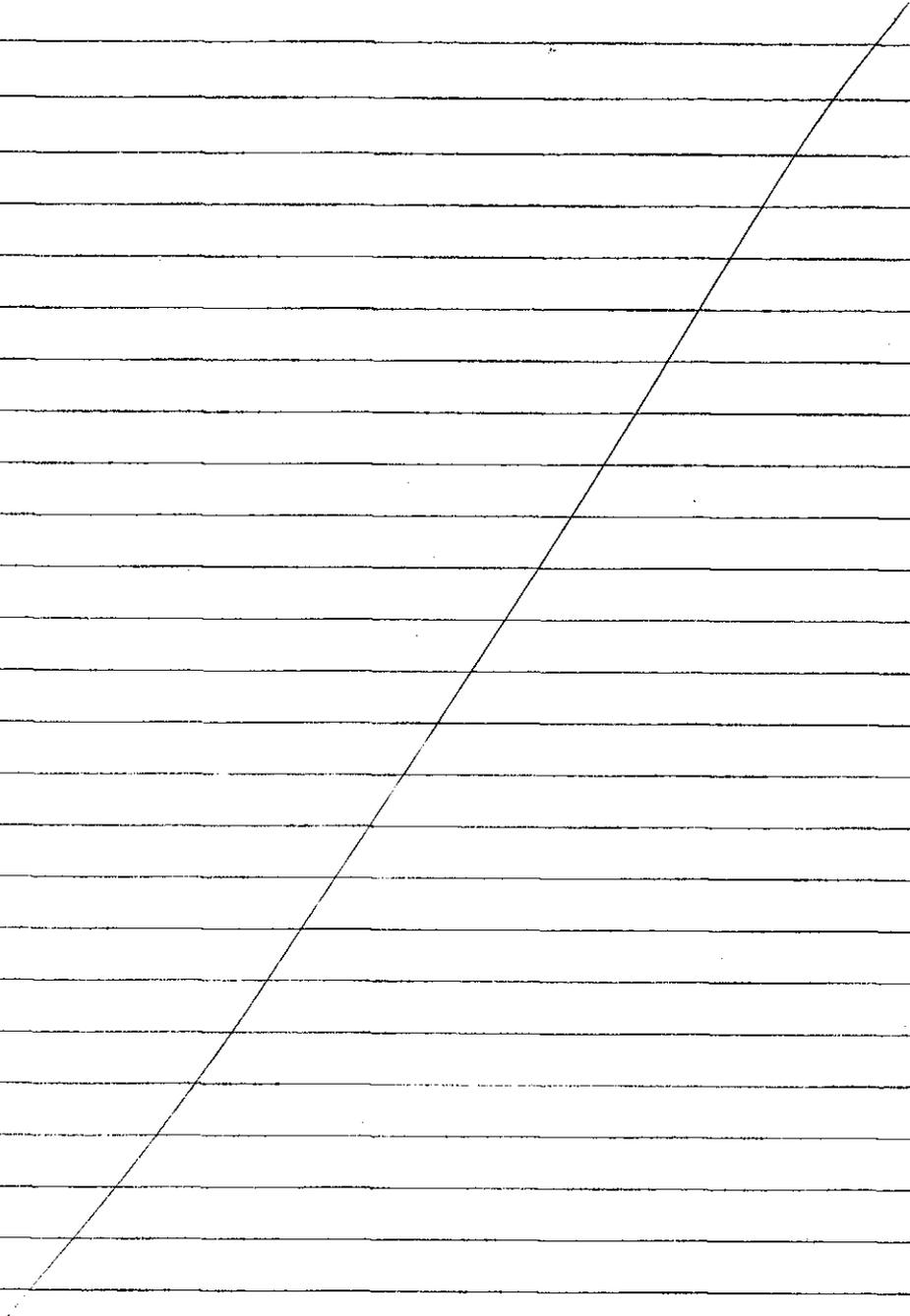
Je suis pour la carrière car ça pourrait développer le quartier en terme d'emploi.

Le projet carrière sur la commune de St-Rose, permettra et contribuera au bon développement de l'économie de la ville. Bénéficier de plus de trafic pour les différentes commerces et activités de la zone EST, et donc un développement des emplois et immobilière. Cela me semble donc de bonnes nouvelles pour l'avenir d'une commune.

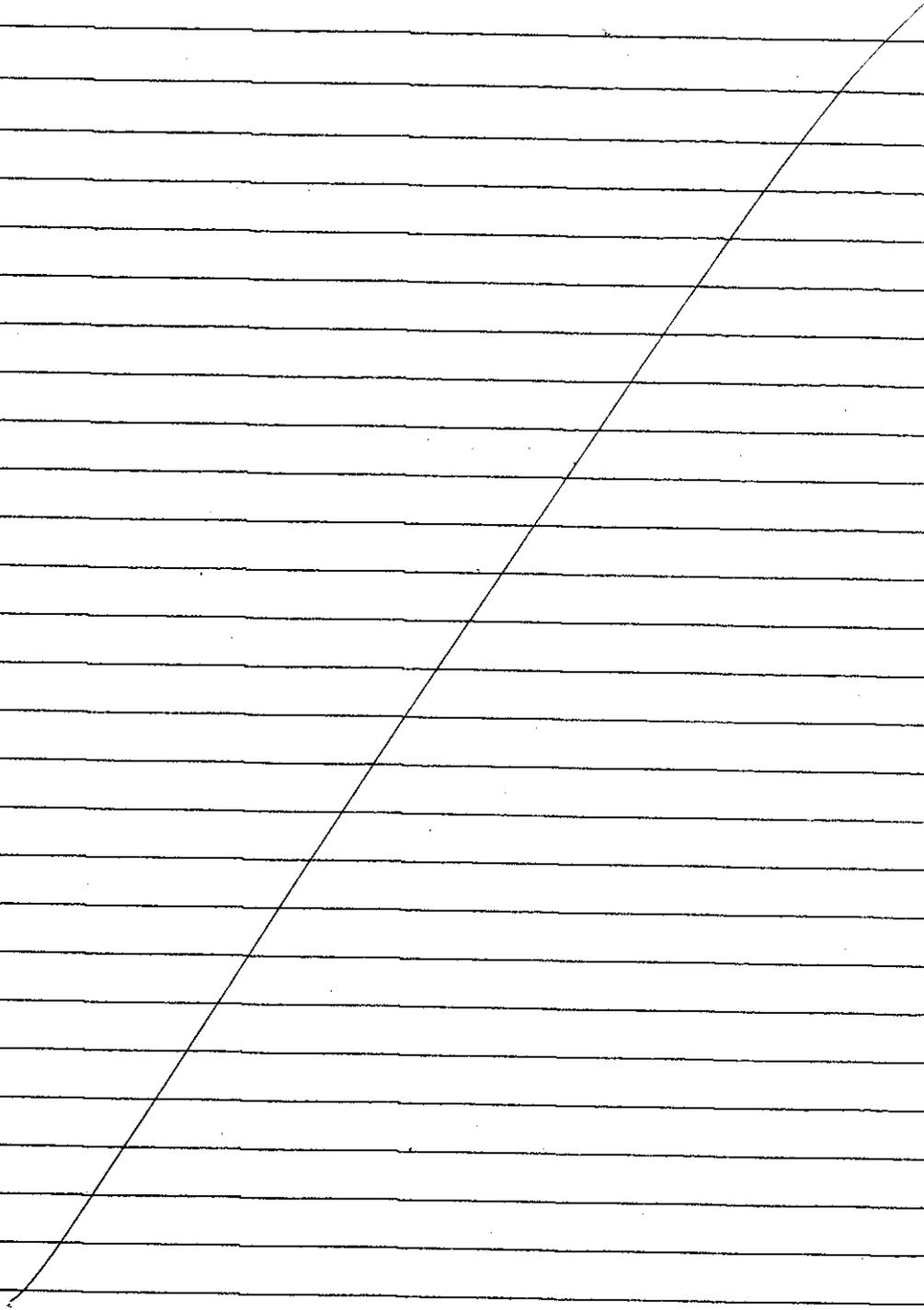
Mej



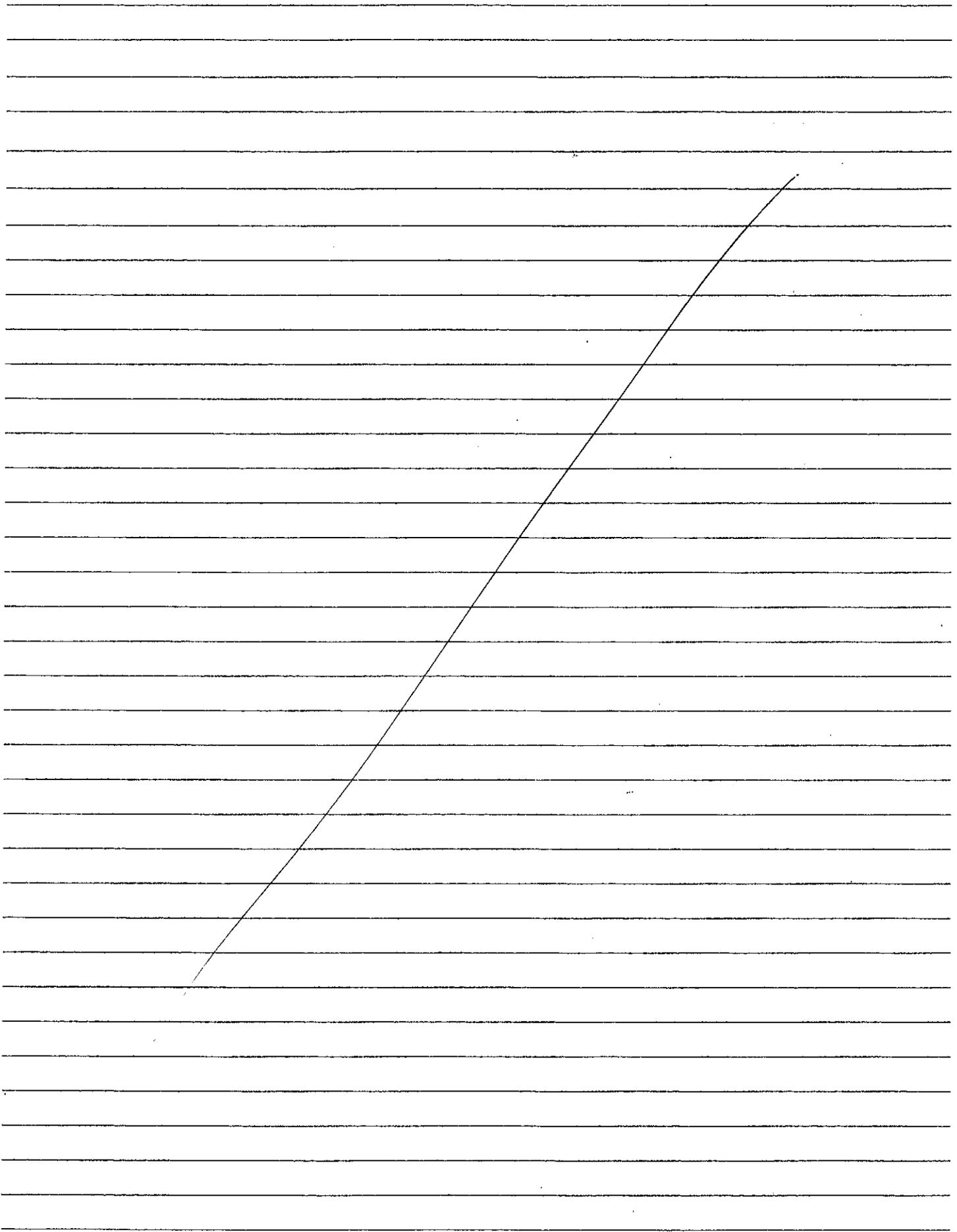
ACF

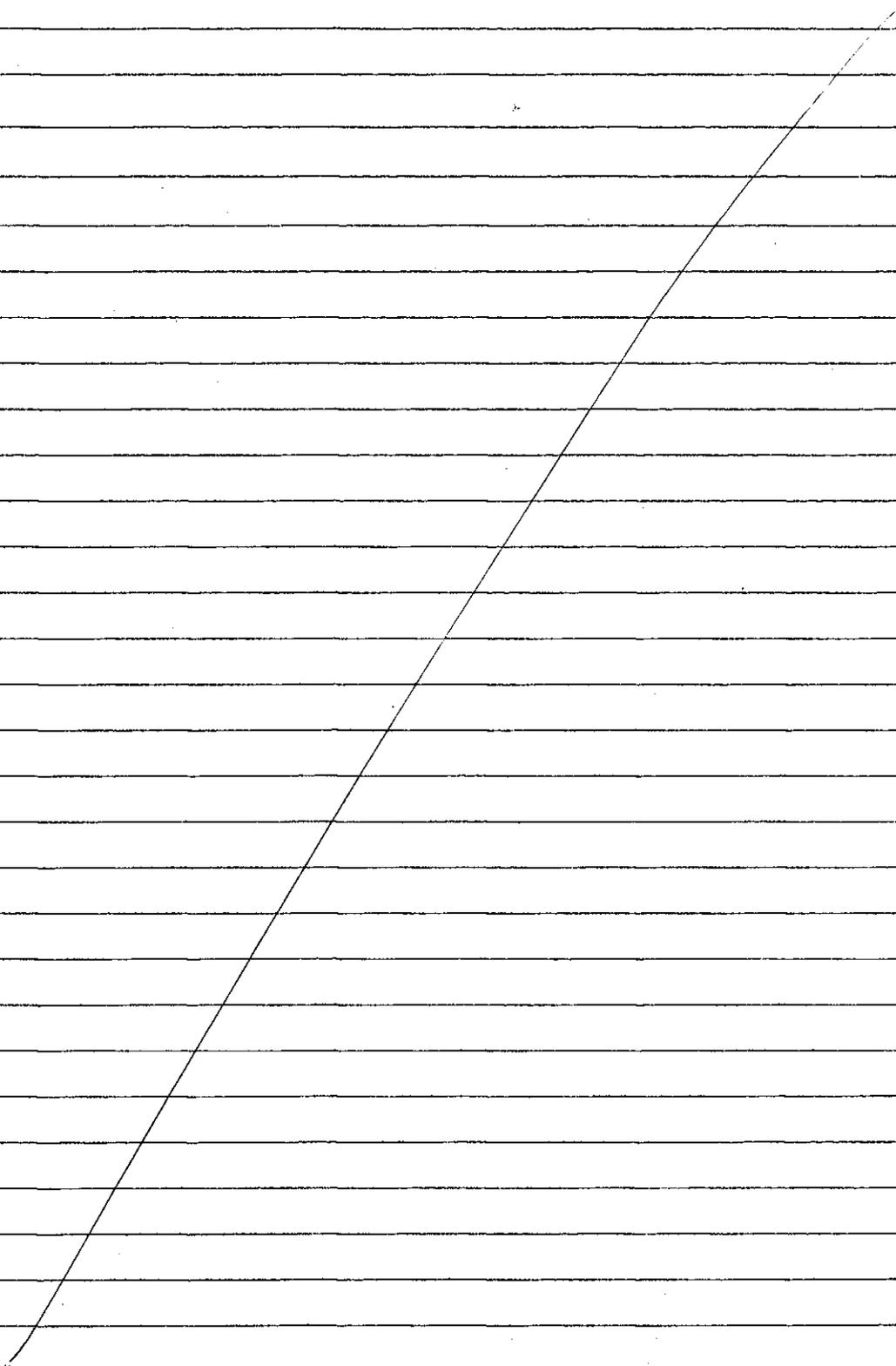


MCP

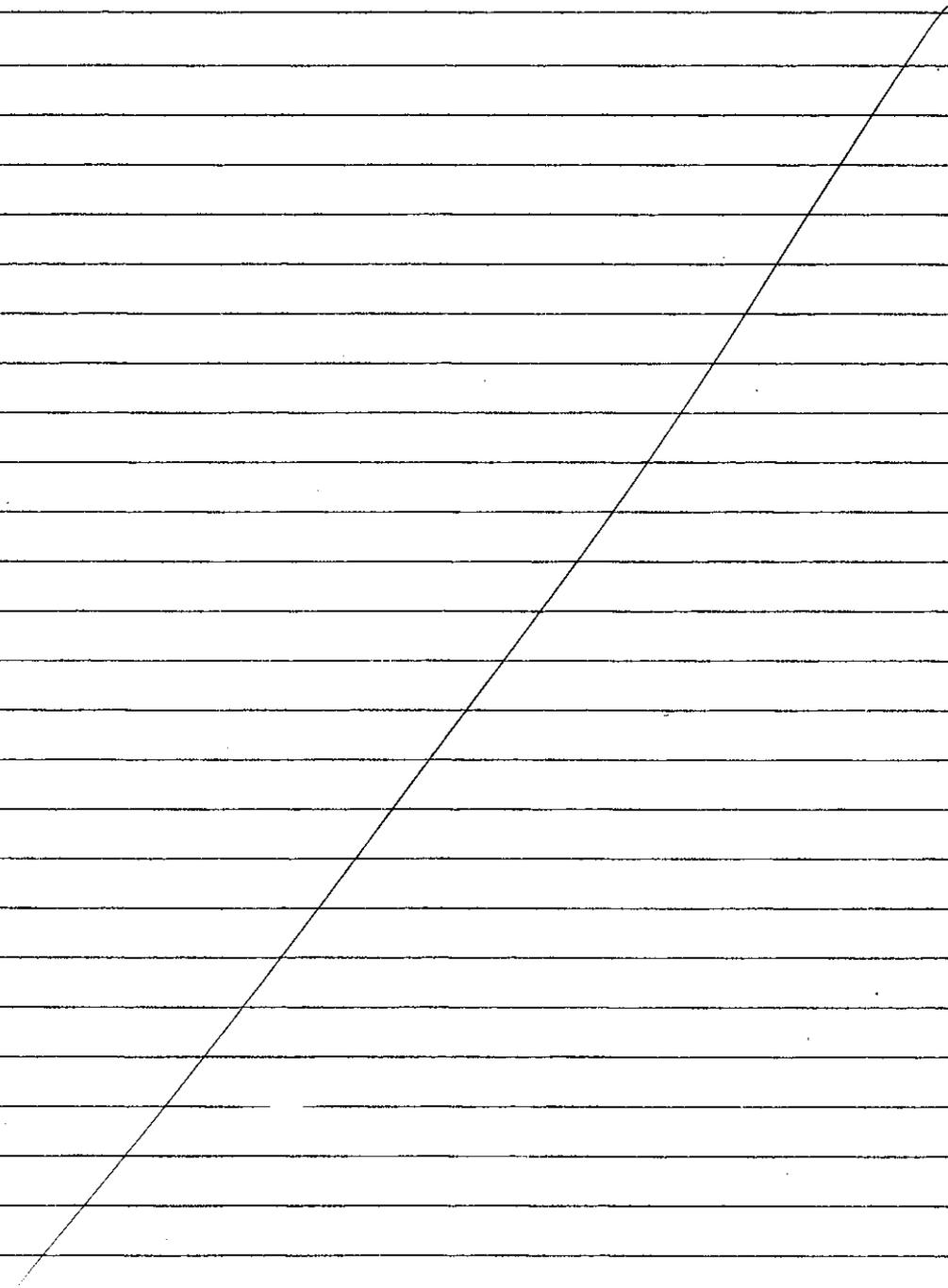


MeP





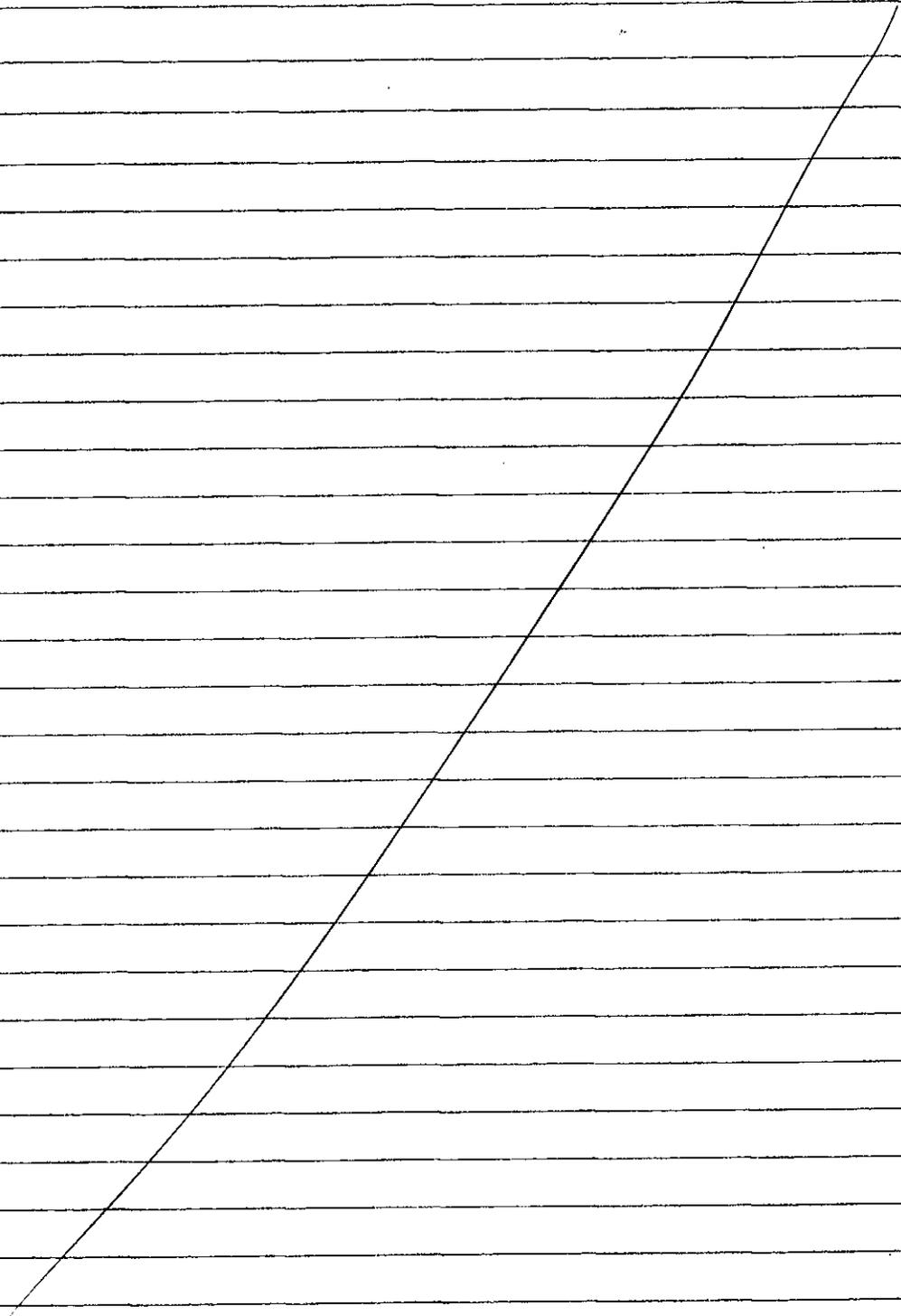
MeP



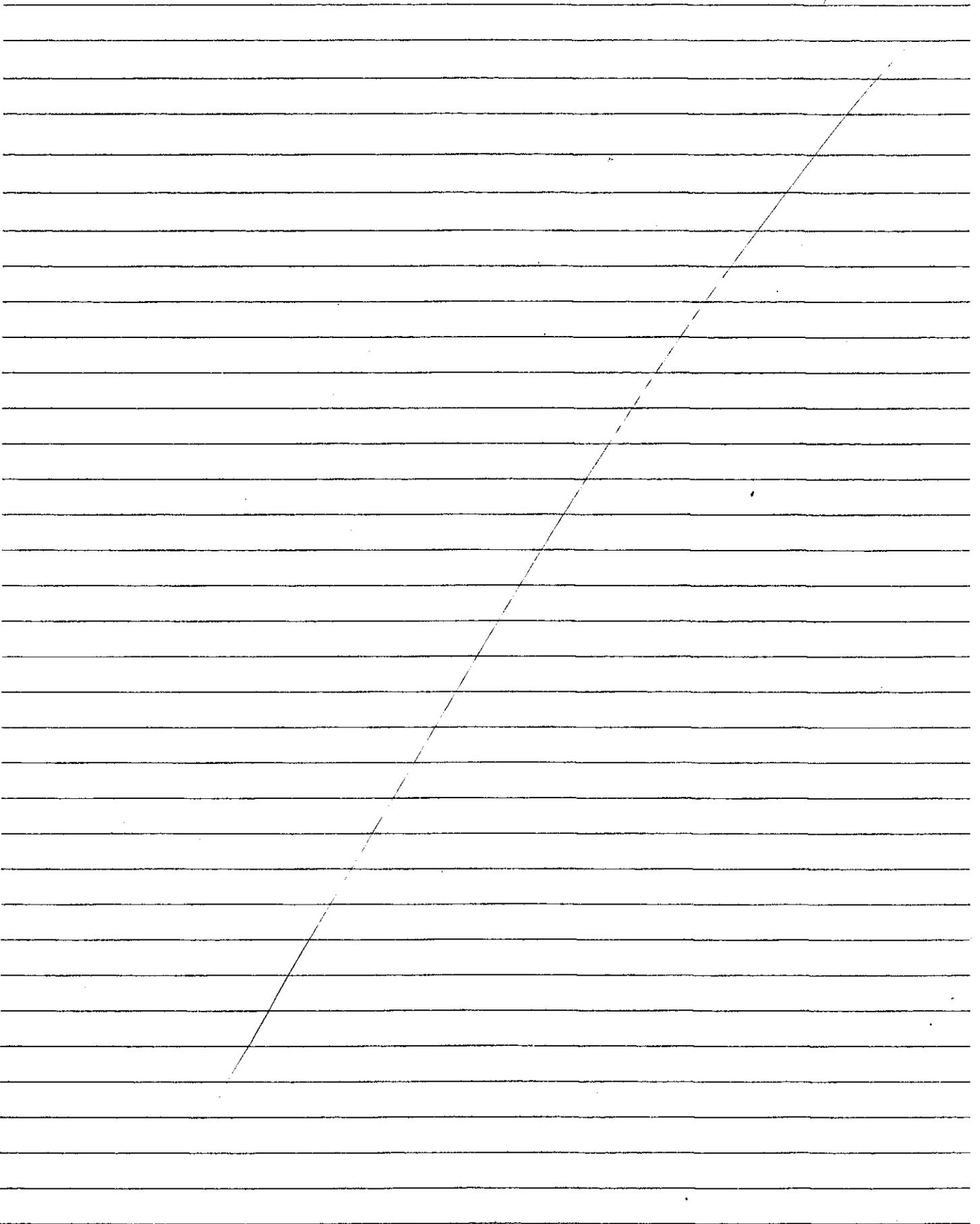
McP

[A large, faint, diagonal scribble or mark is present across the page, extending from the lower-left quadrant towards the upper-right quadrant.]

MCP



MCP



McP

Le 31 aout 2018 à 16 heures Retrait des dossiers

Le délai d'enquête étant expiré.

Je, soussigné MR GALLAND déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs du 31 juillet 2018 au 31 aout 2018

de 8 heures / à 12 heures /

et de 13 heures / à 16 heures /

(sauf les dimanches et jours fériés).

Les observations ont été consignées au registre par 4 personnes (pages N° 2 à _____).

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1° Lettre en date du _____ de M. _____

2° Lettre en date du _____ de M. _____

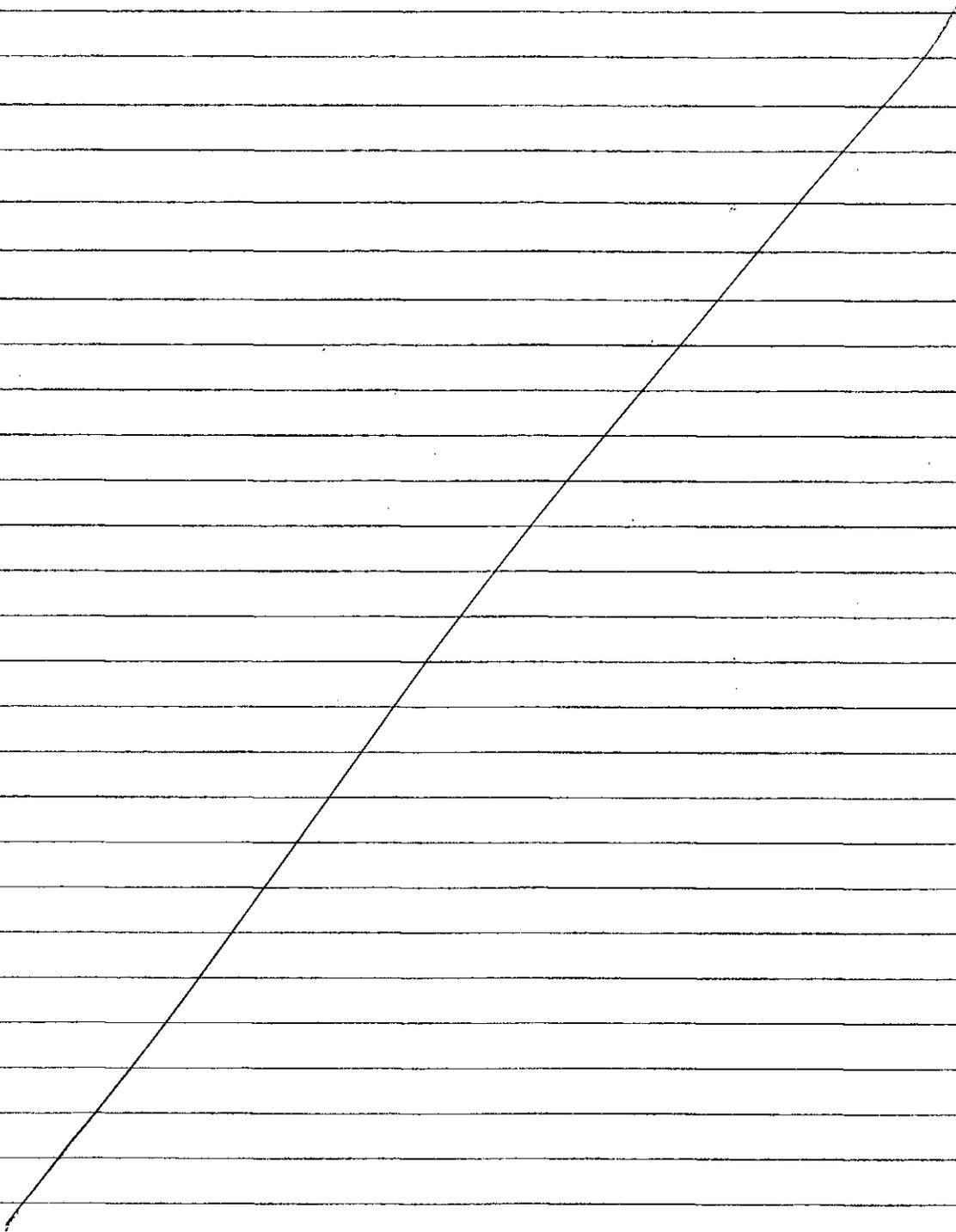
3° Lettre en date du _____ de M. _____

Le Contraint Enquêteur

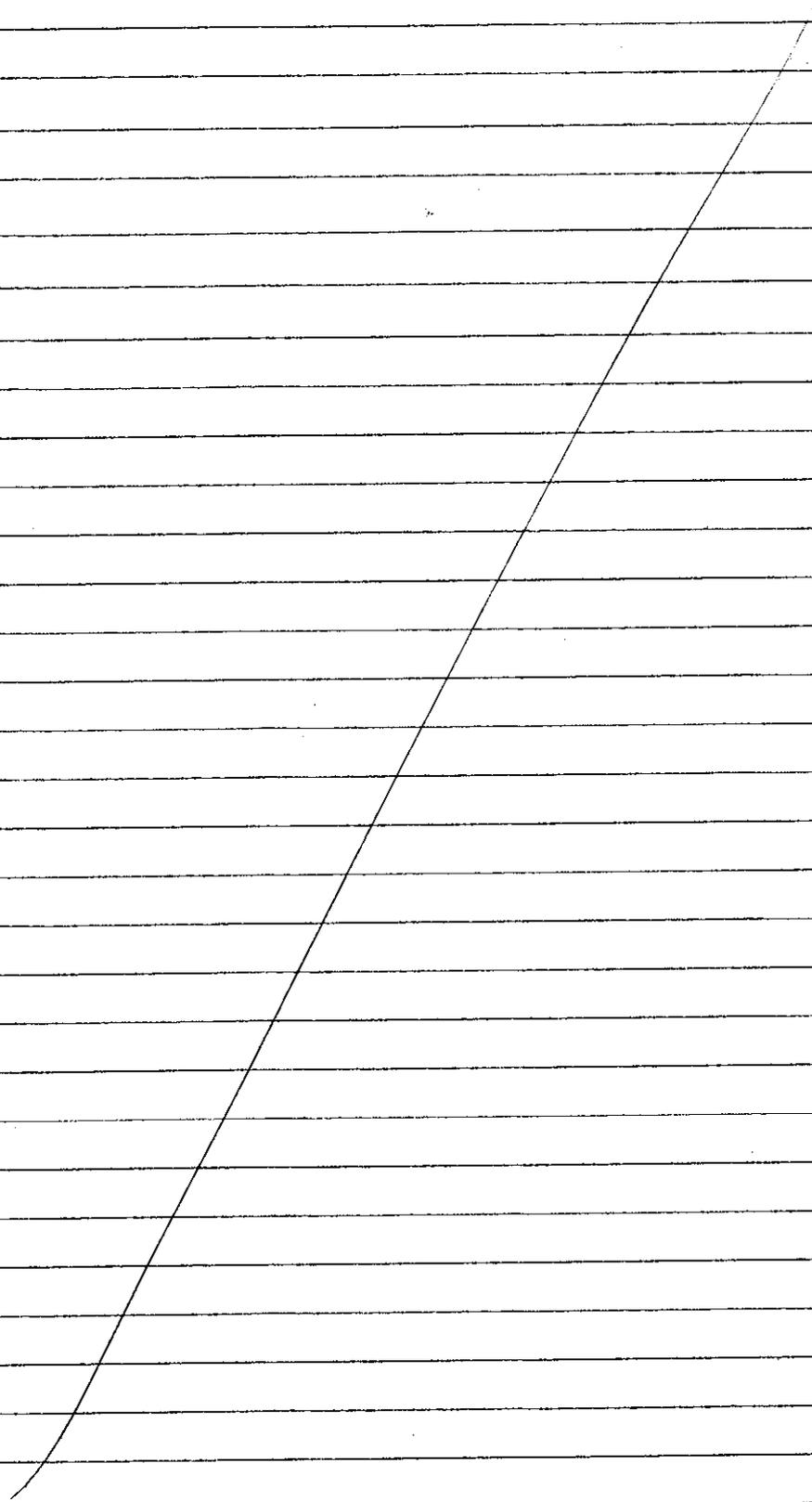
MR GALLAND

McFalls

McJ



неф



ML

Le présent registre ainsi que les _____ pièces
 qui sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 1^{er} octobre 2018
 à Mme BEUVE, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Benoît

(Voir mention de clôture en page 12.)

CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTEUR

je donne un avis **favorable** à l'autorisation d'ouverture de la carrière des Orangers par
 la société TERALTA

sous réserve

qu'une étude préalable du trafic actuel sur la RN2 soit réalisée

et avec les recommandations Suivantes :

- que la société TERALTA respecte les engagements précités et ceux inclus dans le
 dossier

- que la société TERALTA suive la suggestion du Parc National de la Réunion de
 récupérer lors des déboisements, les plantes indigènes viables ou leurs semences pour
 des programmes locaux de réintroduction pour les premières et de dons à des
 associations ou pépinières spécialisées pour les secondes.

Fait à Saint Denis le 1-10-2018

M.C. GALLAND

Commissaire Enquêteur

M.C. Galland

M.C.P.

